# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 02 MAI 2012

Présents: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE,

URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOIPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, REY, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, BAREILLE, MALEIG, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme

LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs: Jean-Pierre DOMECQ à Jean-Etienne GAILLAT

Philippe GARROTE à Anne BARBET
Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Nathalie REGUEIRO
Dolores CABELLO à Jean-Michel BRUGIDOU
Fabien REICHERT à Robert BAREILLE
Jean-Marie GINIEIS à Dominique QUEHEILLE

Patrick MAILLET à Bernard UTHURRY

<u>Suppléants</u>: Patrice CRESTE suppléant de Marie ECHEPARE

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Georgette SALHI suppléante de Marie-Lyse GASTON Jeanine DUTECH suppléante de Yves TOURAINE

Excusés: Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, France JAUBERT-

BATAILLE, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Gérard

LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, André LABARTHE, Nadia SEGAUD.

#### **RAPPORT N° 120502-03-PAH**

### PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - ACTIONS COLLECTIVES 2012

M. GAILLAT précise que lors de la séance du 28 mars 2012, votre assemblée a délibéré pour la mise en œuvre du Pays d'Art et d'Histoire Pyrénées Béarnaises dès le mois de mai et des actions qui s'y rattachent.

Au titre des actions collectives, le Comité de pilotage, réuni le 10 avril, a validé :

- Mise en tourisme du Label (sous maîtrise d'ouvrage du SMPOHB et des OT) :
  - o Formation des professionnels du guidage et des prescripteurs (gestionnaires de site...), création de visites guidées, production de séjour...
  - o Coût: 0
- Visites virtuelles 3D (sous maîtrise d'ouvrage du SMPOHB en collaboration avec Immersive Lab et le PAH), projet retenue dans le cadre de l'appel à projet « La Fabrique » lancé par la BNSa

- Valorisation du patrimoine via des outils numériques innovants
- o Coût: 57 110 € TTC
- o Financement prévisionnel :
  - CRA: 50% acquis
  - CG64 : principe acquis, montant à déterminer
  - FEADER: principe acquis, montant à déterminer en fonction du CG 64 (pourrait aller jusqu'à 25%)
  - Reliquat à verser au SMPOHB : 11 421 €
- Signalétique d'entrée de territoire (sous maîtrise d'ouvrage CCPO) :
  - Valorisation des entrées de territoire par des panneaux indiquant le territoire PAH (conception et mise en place de panneaux)
  - o Coût estimé : 10 000 €HT (étude/prestataire)
  - o Financement prévisionnel :
    - Etat: 40%
    - CG 64:40%
- Communication (sous maîtrise d'ouvrage CCPO) :
  - Conception et réalisation des documents : programmes périodiques, affiches... qui servent à faire connaître le label
  - Création d'une photothèque pour illustrer ces supports
  - o Coûts (prestataires):
    - Programme d'activités : 2 500 € TTC
    - Reportage photos et création de la photothèque : 5 500 € TTC
  - o Financement prévisionnel :
    - Etat: 40%
    - CG 64:40%
- Site Internet du PAH (1<sup>ère</sup> phase ; sous maîtrise d'ouvrage CCPO)
  - o Hébergement du site PAH sur le site de la CCPO et création du centre de ressources dématérialisé
  - o Coût: 1 500 €TTC
  - o Financement prévisionnel :
    - Etat: 40%
    - CG 64:40%
- Réseau d'interprétation (1ère phase ; sous maîtrise d'ouvrage CCPO) :
  - Construction du réseau d'interprétation (ensemble des sites touristico-culturels du territoire) en lien avec Bedat
  - o Coût (ingénierie interne ; locations de salle) : 1 000 €
- Plan de formation (sous maîtrise d'ouvrage CCPO) :
  - o Formation à destination des associations, sites autour des thèmes de recueil/ valorisation de la mémoire et de conception/réalisation d'une exposition
  - o Coûts: 5 000 € (prestataires externes, ingénierie interne...)
  - o Financement prévisionnel :
    - Etat: 20%
    - CRA: 40% (sous forme de prise en charge directe des formations)
    - CG64: 20%
- Actions annuelles du label (sous maîtrise d'ouvrage CCPO)
  - o Participation aux actions liées au label : séminaires, colloques...
  - o Coût (ingénierie interne) : 1 584 €
  - o Financement prévisionnel :
    - Etat: 40%
    - CG 64:40%
- Charte architecturale et paysagère (1ère phase : étude ; sous maîtrise d'ouvrage CCPO) :
  - Elaboration d'un document méthodologique et pédagogique et déclinaison sur plusieurs supports (guides, expo...)
  - o Coût (prestataires) : étude : max 75 000 €
  - o Financement prévisionnel :
    - CRA: 30%
    - CG64:50%

En complément de ces actions collectives ont été validés les frais annexes suivants :

Frais liés au Conseil Scientifique : 900 €TTC (financement éventuel : CG64 : 80%)

Adhésion à l'ANVPAH&SS : 1 754.44 € TTC

Ces actions ne seront lancées qu'une fois les plans de financement définitivement arrêtés et que les EPIC partenaires auront délibéré pour confier à la CCPO la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du label.

Le reliquat de ces actions ne devant pas dépasser 20 000 € (hors charte), des priorités pourront être définies si les financements prévisionnels ne sont pas confirmés. La prise en charge de ce reliquat sera assurée par les EPCI suivant une clé de répartition basée sur la population.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2012.

Ouï cet exposé,

#### Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **APPROUVE** le programme d'actions collectives tel que ci-dessus
- SOLLICITE les aides les plus élevées auprès des partenaires institutionnels (DRAC, CRA, CG)

Jean-Etienne GAILLAT

- **SOLLICITE** la délégation de maîtrise d'ouvrage des autres EPCI
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 02 mai 2012	
Suivent les signatures	
	Le Président